

Définir une nouvelle orientation professionnelle, anticiper et argumenter une éventuelle promotion interne, favoriser une adéquation profil / poste optimale :

autant de problématiques ou de stratégies que le Bilan de Compétences permet de valider à partir d'une évaluation du potentiel et des aptitudes personnelles et professionnelles.

1) Phase préliminaire

- Analyse de la demande du bénéficiaire sur la base d'un entretien,
- Etablissement d'un calendrier de travail sur 20 heures

2) Phase d'investigation

- D'identifier les éléments déclencheurs du processus de changement dans lequel s'inscrit le bénéficiaire,
- De mieux appréhender ses valeurs, ses intérêts, ses aspirations et sa motivation,
- De mettre en évidence ses compétences professionnelles (dispositions techniques, relationnelles, organisationnelles et managériales),
- De repérer les éléments de son expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées,
- De déceler ses ressources et potentialités inexploitées.

Au travers :

- D'entretiens avec le consultant-psychologue,
- De tests de personnalité ou analyse graphologique et de tests de performance,
- D'un guide d'auto évaluation.

3) Phase d'élaboration de projet(s), qui permet

- De définir des axes d'orientation professionnels réalistes,
- De valider un ou plusieurs projets,
- De prévoir les principales étapes de mise en oeuvre,
- De préconiser des axes de formation.



4) Phase de conclusion

- Restitution et remise d'une synthèse générale,
- Remise d'un questionnaire d'évaluation de la prestation à la fin du Bilan de Compétences, et proposition d'un entretien de suivi 6 mois plus tard.

Le Bilan de Compétences peut aussi se décliner en un véritable OUTIL DE GESTION DE CARRIERES, dans le cadre d'une préconisation formulée par une entreprise face à une situation changeante ou évolutive

Il s'agit d'identifier d'éventuels écarts de compétences et de préconiser des axes de formation. Dans ce cas, la démarche se complète auprès de l'entreprise :

- *d'un entretien préalable d'analyse du contexte d'intervention,*
- *d'une restitution orale des éléments significatifs au regard de la demande exprimée.*